

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Congrès : la révision constitutionnelle adoptée

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

CENT soixante-dix-huit (178) voix pour, huit (8) contre et douze (12) abstentions. Le projet de loi portant révision de la Constitution gabonaise a été massivement adopté, hier au palais Léon-Mba, à l'issue du congrès du Parlement. Une rencontre dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi. Conformément aux dispositions pertinentes de l'article 109 de la Loi fondamentale.

Dans tous les cas, cette modification de la " Mère des lois" n'est que la traduction des recommandations approuvées, de manière consensuelle, par les représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition au terme de la concertation politique tenue du 13 au 23 février dernier à Libreville.

De fait, les articles 4,9, 10,11,

35 et 111 nouveaux consacrent un certain nombre de principes. Notamment le scrutin uninominal à un (1) tour pour les élections présidentielles et parlementaires, le scrutin de liste également à un (1) tour pour les locales. L'harmonisation des mandats politiques à cinq (5) ans, le renouvellement du Sénat en 2027, le passage de l'âge d'éligibilité de 18 à 30 ans pour le président de la République, etc. Avec en filigrane, la volonté de parvenir à des lendemains électoraux apaisés et à des élections moins contestées.

Pour autant, bien qu'ayant été parties prenantes à ladite concertation, les présidents des groupes parlementaires des Démocrates (LD) à l'Assemblée nationale, Séraphin Akure-Davain, et au Sénat, M. Mavouroulou Mavouroulou se sont quelque peu déjugés en optant pour l'abstention. Ce qui n'a pas manqué de faire réagir le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Lequel, au

terme du vote, n'a pas manqué de rappeler aux élus LD la nécessité de faire montre de responsabilité et de cohérence en politique. En s'étonnant du " manque de courage de ceux qui semblent ne pas pouvoir assumer publiquement les choix effectués lors de la concertation politique". Tout en fustigeant l'attitude de tous ceux qui, " abandonnant toute retenue et toute réserve liées aux fonctions occupées antérieurement au sommet de l'État, s'imaginent que l'injure, la calomnie et l'invective peuvent servir de projet politique". Tant " la petite boutique familiale a cessé de faire recette".

Bien avant lui, les présidents des groupes parlementaires du



Photo: Sylvain MAGANGA

Les parlementaires lors du vote.

Parti démocratique gabonais (PDG) aux palais Léon-Mba, Martin Mabala, Omar-Bongo-Ondimba, Cyriaque Mvourandjami, ont, tout comme leur collègue du groupe des

démocrates républicains (GDR) à l'Assemblée nationale, Julien Assoumou Akoue, soutenu la pertinence du projet de révision tout en se déclarant favorables à son adoption.

Une abstention synonyme d'incohérence

J.K.M
Libreville/Gabon

AUX yeux de nombreux observateurs, l'attitude affichée par les Démocrates (LD), hier, au palais Léon-Mba, paraît, à tout le moins, incompréhensible.

Et pour cause. Après avoir pris part activement aux travaux de la concertation politique tout en se reconnaissant pleinement dans les recommandations qui en ont découlé, ils ont cru bon, par la voix du président de leur groupe parlementaire au Sénat, Mavouroulou Mavouroulou, opté pour l'abstention. Une attitude qui illustre l'absence de cohérence ou plutôt l'incohérence qui caractérise bon nombre d'acteurs politiques nationaux. Lesquels adoptent des positions sans avoir le courage

de les assumer pleinement et en toute responsabilité.

Tout compte fait, cette attitude n'honore nullement Mavouroulou Mavouroulou et ses amis. Principalement, le député de Lambaréné, Akuré Davain, qui aura pourtant été au coeur même des décisions prises lors de la concertation. Mais qui, malheureusement, s'est déjugé. Ce qui ne ferait que conforter tous ceux qui, à tort ou à raison, estiment que bon nombre de politiques ne songent, en fin de compte, qu'à leurs propres intérêts.

Tout compte fait, comme le dit un adage populaire, " quand le vin est tiré, il faut le boire". Et comme l'a indiqué le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, " la politique requiert du courage et de la cohérence".

Vie chère : les assises reportées

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE Porte-parole du gouvernement, Yves Fernand Manfoumbi a animé, mardi en soirée, un point de presse à son cabinet de travail. Deux points étaient à l'ordre du jour de cette rencontre avec la presse nationale et internationale : le report des assises nationales sur la lutte contre la vie chère et l'interruption officielle des recherches des disparus du navire Esther Miracle

Yves Fernand Manfoumbi a annoncé le report des assises nationales sur la lutte contre la vie chère, initialement prévues pour les 7 et 10 avril. Celles-ci se dérouleront désormais aux dates du 11, 12 et 13 avril prochains. Un réaménagement effectué en raison de l'agenda du président de la République, qui poursuit sa tournée républicaine par l'Ogooué-Maritime, avec à ses côtés plusieurs membres du gouvernement, a rappelé le Porte-parole du gouvernement. Au sujet des recherches du navire Esther Miracle qui a fait naufrage au large des côtes de Libreville le 9 mars dernier, Yves



Photo: AEE

Le Porte-parole du gouvernement, Yves Fernand Manfoumbi.

Fernand Manfoumbi a rappelé que depuis cette date, le chef de l'État a instruit le gouvernement de mobiliser d'importants moyens matériels, humains et financiers, aux fins de faire face avec efficacité à cette situation. Ainsi, durant plusieurs semaines, des recherches ont été entamées chaque jour et ont permis de repêcher les corps sans vie de 30 personnes. Et à ce jour, 7 sont toujours portées disparues. Sur ce, malgré d'intenses recherches qui, malheureusement, se sont

avérées infructueuses, " seuls les valises et autres effets personnels ont été retrouvés. Aussi, conformément à l'avis technique de la cellule chargée des opérations de recherches, le gouvernement a-t-il décidé de mettre officiellement fin aux recherches maritimes à compter de ce jour", a annoncé le Porte-parole du gouvernement. Une décision qui a été difficile à prendre, mais qui s'impose à toute la nation, a indiqué le membre gouvernement.